

SIGNALISATEUR ACOUSTIQUE ETR (CA UNIQUEMENT)

Zones 1, 2

Catalogue disponible sur notre site Web: www.inpratex.fr

AVERTISSEURS SONORES ATEX

ZONES 1, 2 (gaz)



Les avertisseurs acoustiques antidéflagrants de la série ETR sont conçus pour une utilisation dans des atmosphères explosives classées Zone 1 et Zone 2.

Ils disposent d'un mode de protection Ex d et d'un degré de protection IP55, garantissant un fonctionnement sûr et fiable dans des environnements industriels exigeants.

Les avertisseurs acoustiques ETR sont de type cloche, assurant une signalisation sonore claire et efficace pour les applications d'alarme et d'avertissement.

Ils sont conçus pour un fonctionnement en service continu et sont exclusivement adaptés à une alimentation en courant alternatif (AC), ce qui les rend appropriés pour des installations permanentes en zones ATEX.



Certificat d'examen de type

RÉFÉRENCES

Désignation:	Tension:	Puissance:	Référence:
ETR 12	12 V AC	35 VA	3B0220
ETR 24	24 V AC	55 VA	3B0221
ETR 48	48 V AC	70 VA	3B0222
ETR 110	110 V AC	40 VA	3B0223
ETR 220	220 V AC	40 VA	3B0224

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

Type de protection:	 II 2G Ex d IIB T6
Certificat:	Certificat d'examen de type
Température de service:	-20 °C à +40 °C
Corps:	Alliage léger d'aluminium. Époxy externe RAL7000
Indice de protection:	IP55
Intensité sonore:	90 ÷ 105 dB, Signalisation à cloche
Puissance:	11 W
Poids:	2,5 Kg
Entrées de câble:	1x 3/4"NPT (le presse-étoupe n'est pas fourni)

Fixing dimensions 4 holes M5

